

Saint-Aubin, le 16 mars 2018.
Monsieur Jean Daillant
Directeur général du Synchrotron Soleil

Monsieur le Directeur général,

Les sections syndicales de SOLEIL s'associent aux 7 fédérations de Fonctionnaires
(CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaire)
qui appellent à faire grève et à manifester **le jeudi 22 mars 2018**.

Les organisations sont mobilisées pour les salaires, l'emploi, les statuts et contre la sélection à l'université. Elles exigent :

- le dégel et la valorisation **du point d'indice**, ainsi qu'un rattrapage en nombre de points du pouvoir d'achat ;
- l'abrogation du **jour de carence** ;
- la défense et la **pérennisation du système de retraite** par répartition et des régimes particuliers ;

En particulier, dans l'enseignement supérieur et la recherche, les organisations exigent :

- un plan pluriannuel de **créations d'emplois de fonctionnaires**, enseignant.e.s-chercheur.e.s, chercheur.e.s, ingénieur.e.s, technicien.ne.s, personnels de bibliothèques et administratifs à hauteur de 6 000 créations par an pendant 10 ans ; et dès à présent, **le dégel de tous les emplois vacants** ;
- la fin de la politique de précarisation et la mise en place d'un **plan de titularisation des contractuel.le.s et vacataires de l'ESR** ;
- une réelle augmentation du financement public de l'ESR : **3 milliards d'euros par an pendant 10 ans** pour atteindre l'objectif de 1% du PIB pour la recherche publique et 2% du PIB pour l'enseignement supérieur. **Les budgets en baisse de nos tutelles auront des conséquences directes à court et long terme sur SOLEIL en termes de fonctionnement, d'investissement et d'emploi.**
- la préservation et la **consolidation du statut général de la fonction publique** ;
- un **moratoire sur tous les processus d'expérimentation, de restructuration et de fusion** d'établissements et organismes ;
- le maintien du **baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire**, garantissant l'accès de tous les bachelier.e.s sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix ;
- l'**ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post-bac** et le **refus de toute sélection** à l'entrée de l'université ;
- l'**abandon de l'instauration de blocs de compétences** en lieu et place des diplômes et des qualifications ;
- l'**abandon du projet de loi sur 1er cycle post-bac**.

Pour les sections syndicales de Soleil,



Dominique Thiaudière, délégué syndical SNCS-FSU,

Julien Rault, délégué syndical SUD-Recherche-EPST,

Serge Cohen, responsable de la section syndicale CGT pour le site.



Sections syndicales de Soleil, SUD-Recherche SNCS-FSU et CGT,
Synchrotron Soleil, l'Orme des Merisiers, Saint Aubin, BP 48, 91192 Gif-Sur-Yvette Cedex